

DÉTOURS



Bulletin Municipal de Reichshoffen - Nehwiller / Été 2024



Flashback



Exposition de Modèles Réduits - 30 mars au 1^{er} avril



Journée de l'Environnement - 6 avril



Spectacle de Feu - 27 avril
Messti de la Saint Georges -
27 au 30 avril



Course de Printemps - 20 avril



Sprochrenner - 18 mai



Vernissage Expo temporaire du Musée - 25 avril



Cérémonie commémorative
du 8 mai et
Dépôt de gerbe à Nehwiller



Concert de la Musique Municipale - 4 mai



Marché aux Puces
du Carnaval
des Vosges du Nord - 20 mai



Flâneries autour du Plan d'eau - 5 mai



Derby des Cuirassiers - 9 juin



p. 4 à 5 : Actualités

Nouvel élan des parents d'élèves du Groupe Scolaire de Leusse
13 juillet, Cérémonie de la Fête Nationale et Bal populaire
Ouverture de la piscine municipale
Exposition : « Poésie florale », d'Hélène Brillaux
Club Canin, une Coupe du Monde à Reichshoffen

p. 6 à 9 : Zoom sur...

Reichshoffen en Fête
Projet Place de la Charte : Déraccordement et renaturation

p. 10 : Municipalité

Les principales décisions du Conseil Municipal
Tribune citoyenne

p. 11 : Cadre de vie

Déraccordement des eaux pluviales du groupe scolaire de Leusse
Travaux de réfection de la rue du Général de Gaulle
Urbanisme : du nouveau pour vos déclarations

p. 12 à 13 : Au cœur de la cité

Jardins familiaux, mise à jour des contrats de location
« Collecte festive » des Donneurs de Sang
Conjuguons nos efforts pour un cadre de vie agréable
Bruits et travaux pendant la période estivale
État civil

p. 14 : Culture - Ecole

CMJ, Nature et Découvertes
Cérémonie commémorative de la Bataille du 6 août 1870
Ciné Cool : Une semaine de Cinéma à Prix Réduit

p. 15 : Manifestations

Mentions légales

Directeur de la publication : Hubert Walter.

Rédaction : Fabrice Fischer - Nathalie Peter -

Fabienne Schneider - Éliane Waechter - Anna Zahnow.

Mairie de Reichshoffen - 8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen

Tél. : 03 88 80 89 30 - Fax : 03 88 80 89 40

site : www.reichshoffen.fr - mail : mairie@reichshoffen.fr

www.facebook.com/villedereichshoffen

Crédit photos : Ville de Reichshoffen - E. Waechter - J.-M. Lafleur - J.-P. Roess.

Impression : Imprimerie Commerciale.

Dépôt légal dès parution.

Chers habitants,

À l'aube de l'été, nous pensons à d'autres activités, à davantage de rencontres, à prolonger les moments de convivialité, de bien-être, de sorties dans la nature, de vivre...

En espérant que la météo nous soit plus favorable que les derniers temps...

Cependant, l'actualité et le devoir citoyen nous rattrappent. Le 9 juin dernier, le président de la République a dissout l'Assemblée Nationale et décidé des élections législatives les 30 juin et 7 juillet. Autant dire que la mobilisation citoyenne est primordiale, autant pour les volontaires afin de pouvoir les organiser, que pour les choix pour la France, des députés et d'un gouvernement.

L'abstention n'a jamais été une solution. Une chose sont les expressions et aspirations des Français trop violentes régulièrement les derniers temps, autre chose est comment gouverner et faire vivre notre pays.

À vous électeurs d'être responsables au-delà de simplement déposer un bulletin de vote dans l'urne et de ne pas s'intéresser aux conséquences.

Pour revenir sur le printemps pluvieux et les aléas météorologiques, notre commune était impactée autour de la Pentecôte, mais sans commune mesure avec d'autres villes et villages qui subissent coup sur coup des inondations, jusqu'à présent. Notre Plan d'eau, les zones de débordement des rivières et fossés sont utiles.

Les questions du changement climatique

et de ses conséquences sur notre quotidien sont visibles et prises en compte dans les projets et programmes de travaux de la commune depuis des années.

Il va de soi qu'il faudra du temps pour aménager et s'adapter et avec des coûts certains.

Lors des réunions de quartiers du mois de mai, nous avons expliqué nos démarches en cours et appelé à la mobilisation de tous les habitants - et nous le faisons en ce moment - afin d'agir dans les mois et années à venir, sur les propriétés privées, pour ne plus rejeter les eaux de pluie et de ruissellement dans les réseaux publics, de les recueillir ou les infiltrer sur place dans la mesure du possible.

Dans ce contexte, est-il encore besoin d'expliquer ou de prouver l'utilité du programme d'aménagement des places de la Charte, tout comme les programmes de déconnexion, etc.

Cela n'empêche nullement de continuer à porter avec enthousiasme nos efforts de fleurissement et décorations, de vous rappeler de participer à cette envie de beauté, de propreté et de respect des espaces publics et privés : ces efforts portent et porteront des fruits et parleront de notre belle cité.

Merci à vous tous qui y participez activement.

Agréable été,
À bientôt !

Votre Maire,
Hubert Walter.



Nouvel élan des parents d'élèves du Groupe Scolaire de Leusse

L'Association Team De Leusse (ATDL) a vu le jour en janvier 2024. Rencontre avec la présidente Alice Willem Koehl.

Pourquoi avoir créé cette association ?

Maman de 2 enfants scolarisés à Pierre de Leusse (CM1 et CP) et étant dans l'associatif depuis mon plus jeune âge, c'est naturellement que je me suis lancée dans l'aventure, avec 8 autres mamans.

Elle a pour but d'aider au bien-être des enfants, de financer des sorties scolaires ou tout autre matériel utile aux enfants comme au groupe éducatif.

Quels sont vos actions, vos projets ?

Depuis sa création, l'association a organisé une tombola, participé à une action du Lions Club pour le financement de matériel sensoriel (1330 € de matériel ont été achetés), organisé une vente de chocolats pour Pâques. Nous avons aussi fait une soirée tartes flambées avec l'association PAREN de l'école François Grussenmeyer, lors du messti.

L'association peut ainsi aider à financer les sorties



De gauche à droite : Catherine, Alice, Selin, Lucie, Laetitia, Jamelia, Agnès. Manquent : Claudine et Laura.

scolaires (par exemple, le reste à charge des parents pour une sortie au château du Lichtenberg, de 3 classes). Mais il n'y a pas que les enfants. Nous avons investi dans 2 aspirateurs balai en maternelle pour les Atsem, pour faciliter le nettoyage au quotidien et mettre au placard pelle et balayette.

ATDL est également membre de Reichshoffen Animation et participera à Reichshoffen en Fête.

Qui peut devenir membre de l'association et comment ?

Chaque parent d'élève de l'école Pierre de Leusse peut être membre de l'association. Chaque rentrée, il y aura un bulletin d'adhésion ainsi qu'une Assemblée Générale.

Association Team De Leusse (ATDL)

Présidente : Mme Willem Koehl Alice

Tél. : 06.23.44.54.78 - Mail : teamdeleusse@gmail.com

Ouverture de la piscine municipale

Un air de vacances souffle à Reichshoffen ! La piscine ouvrira ses portes du samedi 29 juin au dimanche 1^{er} septembre 2024, accueillant les baigneurs tous les jours de 10h à 19h. La plage aménagée sera à nouveau à disposition des visiteurs.

Cette année, les transats et parasols seront mis à disposition gratuitement. Vous pourrez ainsi, après la baignade, vous détendre sur une chaise longue à l'ombre d'un parasol, les pieds dans le sable, tandis que les plus sportifs profiteront des terrains de beach volley et de beach soccer. Les maîtres nageurs proposeront diverses animations pour agrémenter vos journées ensoleillées. Le Football Club Étoile assurera la buvette. Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année dernière :

- Adulte : 3 € ▪ Enfant : 2 €
- Abonnement de 12 entrées :
- Adulte : 30 € ▪ Enfant : 19 €

Profitez de cet été pour vous rafraîchir, vous détendre et vous amuser à la piscine de Reichshoffen !



13 juillet, Cérémonie de la Fête Nationale et Bal populaire

Pour cette édition 2024 de la Fête Nationale, la Ville de Reichshoffen reconduit sa formule de 2023.

Samedi 13 juillet, les festivités commenceront à 19h00 avec la cérémonie officielle devant le Monument aux Morts de la place Jeanne d'Arc, suivie d'un défilé. Le cortège se composera des élus, des invités, des sapeurs pompiers, des associations patriotiques, de la Musique Municipale, des enfants, ainsi que des représentants et bénévoles des associations locales.

À partir de 20h00, la soirée continuera avec un bal populaire animé par DJ Philippe dans la Cour des Tanneurs. Ce sera l'occasion de danser, de profiter de la musique et de se retrouver dans une ambiance conviviale et festive.

Buvette et restauration sur place. Entrée libre.



Exposition : « Poésie florale », d'Hélène Brillaux

La nouvelle exposition de peinture "Poésie Florale" de l'artiste Hélène Brillaux sera ouverte au public du 1^{er} juillet au 6 décembre 2024 à la Mairie de Reichshoffen.

Hélène Brillaux, originaire de Reichshoffen, exprime son amour pour l'art pictural depuis son plus jeune âge. Elle a poursuivi des études de dessin et d'histoire de l'art à Paris, où elle s'est initiée à diverses techniques artistiques telles que la peinture acrylique, l'encre de Chine et la poterie. De retour en Alsace, elle découvre l'art décoratif sur porcelaine et verre, qu'elle pratique depuis maintenant 20 ans.



Dans ses œuvres, Hélène Brillaux marie l'art contemporain et la nature avec une harmonie singulière. Son travail, régulièrement présenté dans la région (Reichshoffen, Niederbronn, Saverne, La Petite Pierre), est une exploration constante des techniques pour capturer et transposer les formes et couleurs offertes par la nature. Sa créativité et son désir d'expérimentation la poussent à utiliser des techniques variées telles que les projections de cire, les craquelures, l'or et les reliefs, créant ainsi des jeux de transparence fascinants sur ses toiles. Ne manquez pas cette occasion unique de découvrir le travail inspirant d'Hélène Brillaux.

Du 1^{er} juillet au 6 décembre 2024, découvrez cette exposition aux heures d'ouverture de la mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30).

Club Canin, une Coupe du Monde à Reichshoffen

Le club canin de Reichshoffen accueillera, les 31 août et 1^{er} septembre 2024, la Coupe du Monde des Bergers Français et Bouviers des Flandres, un rendez-vous exceptionnel !



Quel honneur pour le Club Canin de Reichshoffen que d'accueillir une Coupe du Monde ! Le Club attend de nombreux participants, représentant une dizaine de nations, notamment des pays de l'Est.

Pendant deux jours, l'élite mondiale des Bergers Français et des Bouviers des Flandres participera à diverses épreuves :

- **Obéissance** : appelée en réalité obédience, est différenciée en 3 niveaux.

- **IGP** : abréviation de "Internationale Gebrauchshunde Prüfungsordnung", est pratiquée en 3 niveaux dont chaque niveau a 3 épreuves : pistage, obéissance, protection (défense) dont la difficulté varie suivant les niveaux.

- **IBGH** : l'IBGH 3 niveaux est un dérivé de la partie obéissance IGP selon les classes 1-2-3.

- **IFH** : un concours de pistage en 2 niveaux.

Niveau 1 : piste tracée par une personne étrangère de 2 heures d'ancienneté.

Niveau 2 : piste tracée par une personne étrangère de 3 heures d'ancienneté.

- **Coueurs troupeaux ovins** : en 3 niveaux, selon les difficultés 1-2 et 3

Seuls les chiens inscrits LOF et qui font partie d'une association inscrite à la FCI (fédération cynologique internationale) peuvent participer à cette coupe du monde.

Toutes ces épreuves sont jugées par des juges reconnus par la SCC (Société Centrale Canine) et la FCI.

Soirée de Gala

Le public sera le bienvenu, samedi et dimanche toute la journée au terrain d'entraînement (rue Émile Mathis) pour assister à ces épreuves. Restauration sur place assurée par le Club canin.

Une soirée de Gala sera organisée le samedi 31 août à l'Espace Cuirassiers, ouverte à tous sur réservation.

Toutes les informations pratiques seront prochainement disponibles sur le site internet du club : <https://clubcanindereichshoffen.home.blog/concours-2/>



2024 - 9^e édition

Entre Nature et Traditions

REICHSHOFFEN EN FÊTE

vivez des moments d'exception !

**Samedi 6 juillet
de 16h à 00h**

**Dimanche 7 juillet
de 11h à 20h**

Spectacle
Son et lumière
Aquatique

www.reichshoffen.fr

Ville de Reichshoffen

Une ambiance unique vous attend les samedi 6 et dimanche 7 juillet dans les parcs de l'île Luxembourg et du château De Dietrich à l'occasion de la 9^e édition de « Reichshoffen en Fête ».

Animations, spectacles, démonstrations... se dérouleront dans ces lieux hors du temps pour créer des univers enchanteurs.

PROGRAMME DES ANIMATIONS

Samedi et Dimanche

- ◆ Rigol'Jeux (jeux géants en bois)
- ◆ Atelier Lecture
- ◆ Sjoelbak (billard hollandais)
- ◆ Poneys
- ◆ Mini-Ferme
- ◆ Sculpture sur ballon
- ◆ Pyrogravure et toile participative avec le RAI
- ◆ Animation photo-nature-enfants
- ◆ Pompe à eau des Pompiers
- ◆ Visites historiques (SHARE)

Samedi 6 juillet 2024

| | | |
|---------------|---|--------------------------------------|
| dès 16h00 | Musique d'ambiance - Martial Show | Parc du Château |
| 16h00 - 20h00 | Caricaturiste | Île Luxembourg |
| 17h00 | Spectacle de l'école Pierre de Leusse | Cour des Tanneurs |
| 17h30 - 18h30 | Prestation de la Section Gymnastique St Georges | Cour des Tanneurs |
| 18h00 | Euro 2024 - Retransmission du match | Parc du Château |
| 18h30 - 20h30 | Danse folklorique - Groupe de Hunsbach | Cour des Tanneurs |
| 21h00 | Euro 2024 - Retransmission du match | Cour des Tanneurs et Parc du Château |
| 23h00 | Spectacle Nocturne - Irréelle Vision | Château |

Dimanche 7 juillet 2024

| | | |
|---------------|--|-------------------|
| 12h00 - 13h00 | Apéro-Concert de la Musique Municipale de Reichshoffen | Cour des Tanneurs |
| 14h00 - 18h00 | Musique d'ambiance - Martial Show | Parc du Château |
| 14h00 - 18h00 | Cirqueritournelles - Échasses | Déambulation |
| 14h00 - 18h00 | Caricaturiste | Île Luxembourg |
| 14h00 - 16h00 | École de Musique du Pays de Niederbronn | Parc du Château |
| 14h00 - 16h00 | Danse folklorique - Castor de la Sauer | Cour des Tanneurs |
| 16h00 - 16h30 | École François Grussenmeyer | Cour des Tanneurs |
| 16h30 - 18h30 | Hip-Hop et Break dance par Evi'danse 2008 | Cour des Tanneurs |

Métiers Anciens - Artisans

Compagnons du Devoir, coutelier, charbonniers, charpentier, ébéniste, marqueterie, tisserand, tapissière, sourcier, vannerie, métallerie, poterie, bijoux, gravure, cuir, laine feutrée, céramique, broderie, verrier au chalumeau, gravure sur verre, créations textiles zéro déchets, objets décoratifs en végétaux, quilling, habits et décors en tissu kelsch...

Tableaux d'antan

D'Keche, d'Stüb, d'Schuel, d'r Fotogràf, d'r Mohler, Bus ancien, zCV...

Producteurs locaux

Confiseries, pâtes de fruits, biscuits alsaciens, huile de noix, conserves, miel, fruits déshydratés, fruits vinifiés*, sirops, confitures, saucissons de sanglier, glaces, bière*, café, thé, épices et saveurs d'antan, savon à froid, plantes...

Musique - Danse

Orgue de Barbarie, Martial Show, École François Grussenmeyer, Évi'danse 2008, Musique Municipale, Cirqueritournelles, danse folklorique par les Castors de la Sauer et groupe folklorique de Hunspach...

Artistes

Livres pour enfants, peintres (aquarelles, pastels, acryliques), gravure, expositions photos, caricaturiste, exposition historique

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Espace Enfants

Rigol'Jeux (jeux géants en bois), Atelier Lecture, Sjoelbak (billard hollandais), Poneys, Mini-Ferme, Sculpture sur ballon, Pyrogravure et toile participative avec le RAI, Animation photo-nature-enfants, Pompe à eau des Pompiers, Visites historiques (SHARE)

Euro 2024

Retransmission des matchs du samedi 6 juillet :

- à 18h dans le parc du Château
- à 21h dans la cour des Tanneurs et dans le parc du Château



RESTAURATION



Samedi soir :
Coquelets

Dimanche midi :
Paëlla

(19 € / personne, sur réservation auprès de Reichshoffen Animation en scannant le QR Code ci-contre)



SCAN ME

Tout au long du week-end

Buvettes et Restauration dans la cour des Tanneurs et le parc du château (grillades, tartes flambées)

Waedele dans le parc du château

Gaufres, Glaces...

Samedi à 23h : Nouveau spectacle « Son et Lumière » aquatique

en partenariat avec 

Projet Place de la Charte : Déraccordement des eaux pluviales et renaturation

Le projet de réaménagement de la place de la Charte se concrétise. Le Conseil Municipal a validé ce projet et le calendrier prévisionnel en séance du 29 février 2024, pour un démarrage des travaux en octobre 2024.

Pourquoi ce projet ?

Dans le cadre de la démarche de « Redynamisation du centre-ville », le bureau d'études Lestoux a mis l'accent sur la nécessité de réaménager la place de la Charte :

- le stationnement n'est pas facile d'accès, avec des emplacements étroits et mal disposés,
- les accès au parc de l'île Luxembourg passent inaperçus.

Quels sont les objectifs ?

Pour le réaménagement de cet espace, la Commune a souhaité retenir les objectifs suivants :

- réaménagement et optimisation des espaces de stationnement
- amélioration du fonctionnement des espaces publics,
- création d'espaces de rencontres multifonctionnels pour tous les publics
- renaturation de l'espace public en accord avec la notion de « ville-jardin »
- déraccordement des eaux pluviales et création de noues*
- renforcement des cheminements doux (circulation piétonne et cycliste) entre les différents secteurs, notamment la liaison piétonne au fil du Schwarzbach
- meilleure matérialisation de l'accès au parc de l'île Luxembourg
- implantation d'une nouvelle aire de jeux sur l'île

* Une noue est une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, avec des rives en pente douce, qui recueille provisoirement de l'eau de ruissellement, soit pour l'évacuer via un trop-plein, soit pour la stocker et la laisser s'évaporer et/ou s'infiltrer sur place, permettant ainsi la reconstitution des nappes phréatiques.

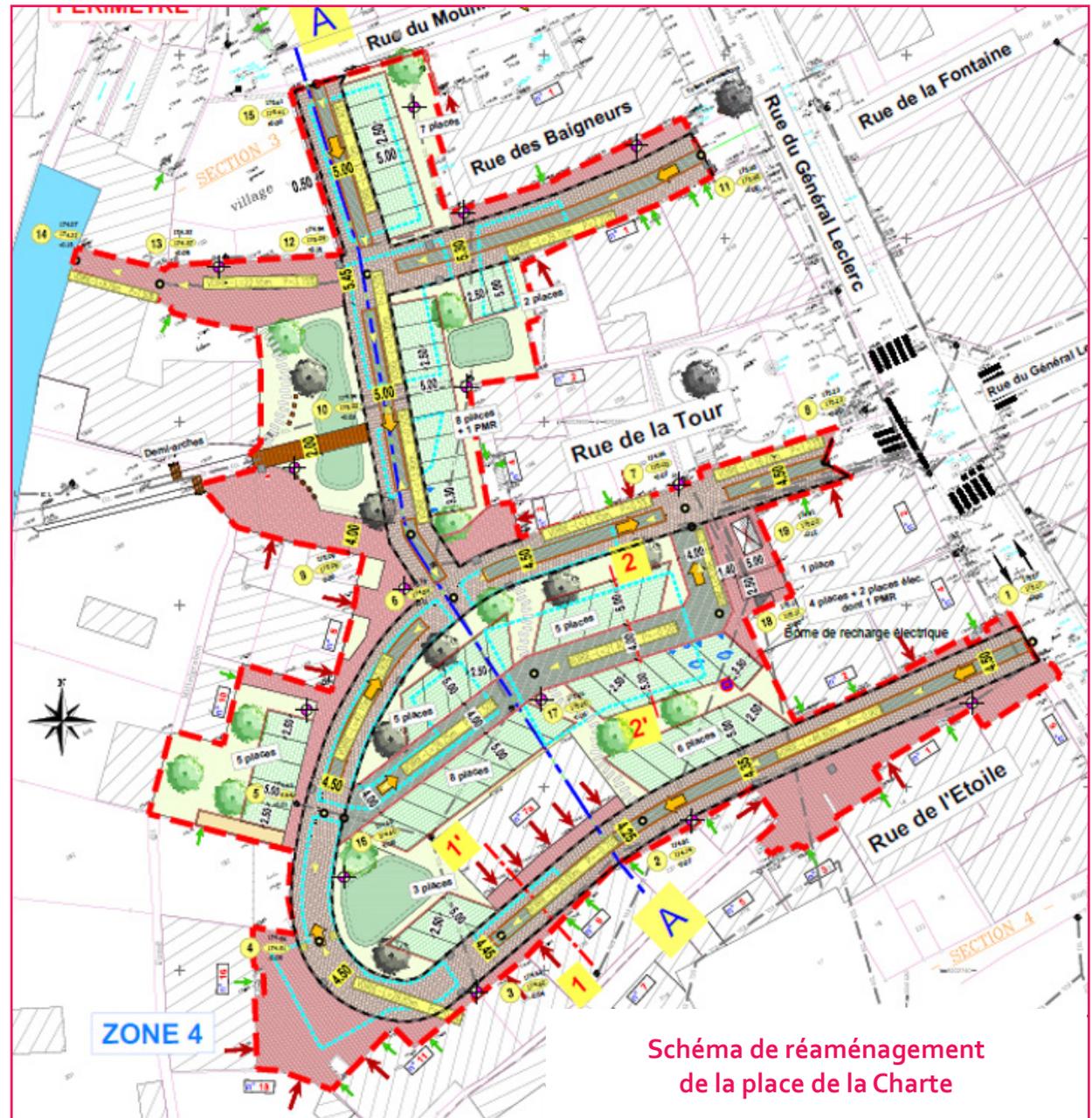


Schéma de réaménagement
de la place de la Charte

Avec quelles contraintes ?

Depuis la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, les projets doivent répondre à des exigences environnementales, comme la lutte contre l'artificialisation des sols :

- 50 % de la surface des aires de stationnement doivent être perméables
- 50 % de la surface des aires de stationnement doivent être végétalisées.
- l'infiltration des eaux pluviales doit se faire au plus proche d'où elles tombent, pas de rejet vers le réseau unitaire

Concrètement, comment sera aménagée la place de la Chartre ?

Les places de stationnement, une cinquantaine au total, seront végétalisées, exactement comme sur la photo ci-contre, pour permettre l'infiltration des eaux de pluie. Leur aménagement en épi facilitera le stationnement.

Seront aménagées 3 zones d'infiltration des eaux pluviales paysagères ainsi que des zones de stockage dans le sous-sol.

Il y aura au minimum 1 arbre pour 3 places de stationnement, soit une vingtaine d'arbres pour créer des ombrières. Une borne de recharge pour voitures électriques sera installée.



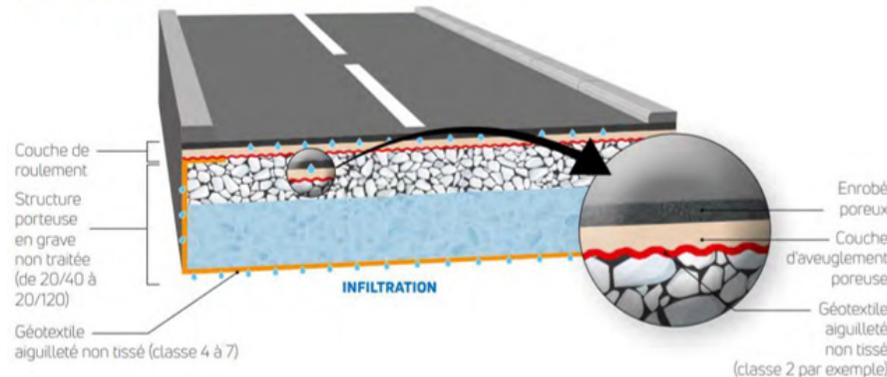
La chaussée sera divisée en plusieurs parties : une partie végétalisée au centre qui permettra l'infiltration des eaux de pluie, des zones de pavés infiltrants de part et d'autre pour la partie carrossable et des pavés de dimensions différentes matérialisant les zones piétonnes (voir l'exemple de la rue de l'Étoile, ci-contre). L'ensemble sera dans les tons rouges pour rappeler le grès des Vosges.

La structure porteuse sous-chaussée sera en grave non traitée (voir schéma et photo ci-dessous) permettant l'infiltration et le stockage des eaux de pluie.

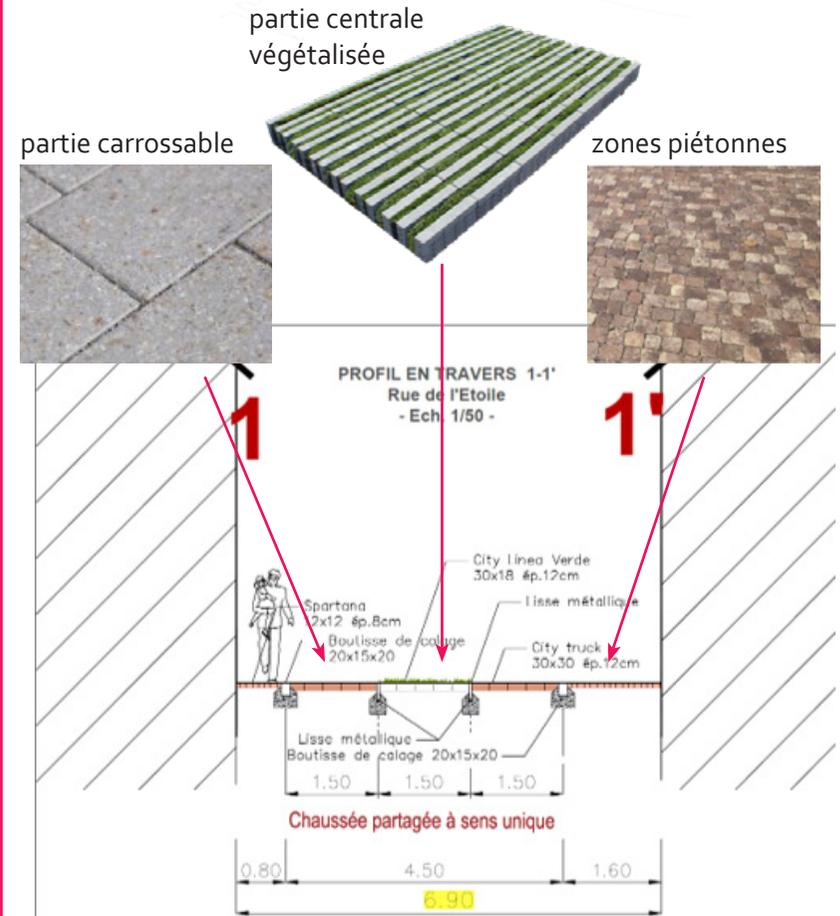
Planning prévisionnel

Les appels d'offres ont été lancés en mai. La Commission d'Appel d'Offres se réunira en juillet pour attribuer les marchés. Le montant des travaux est évalué à 1 059 822 €, subventionné à hauteur de 50 %.

Le démarrage du chantier est prévu en octobre 2024 pour une durée estimée à 4 mois (hors intempéries). Il sera précédé d'un diagnostic archéologique.



Exemple d'aménagement rue de l'Étoile



Principales décisions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 26 mars 2024

Les conseillers ont approuvé les principales décisions budgétaires pour l'année 2024, à savoir : les comptes de gestion et les comptes administratifs 2023 ainsi que l'affectation des résultats, la convention de financement à passer avec l'Association Culturelle de Reichshoffen, les taux des impôts locaux (pas d'augmentation), le montant de la redevance d'assainissement et à compter du 1^{er} avril 2024 l'instauration d'un nouveau tarif d'abonnement au service de l'assainissement, la modification des tarifs des visites de vérification de la conformité des raccordements d'assainissement et les budgets primitifs (Budget principal, Services Assainissement et Photovoltaïque).

Les crédits scolaires ont également été votés : 50 €/élève aux écoles maternelles et élémentaires (hors classes transplantées et sorties culturelles) et prise en charge des déplacements à la piscine dans la limite de 12 voyages par cycle scolaire et le coût des entrées pour les cours de natation à partir du cycle 2.

Le Conseil a approuvé la cession de l'immeuble sis 2 rue du Général Leclerc, pour un montant total de 248 000 € T.T.C. (licence IV comprise), à la S.C.I. M&G Immobilier qui exploite le local commercial depuis 2017.

Concernant la chasse communale, les conventions d'agrainage pour l'année 2024 ont été renouvelées afin de permettre aux locataires de pratiquer l'agrainage dans l'attente du renouvellement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique à intervenir en 2025.

Conseil Municipal du 24 avril 2024

Le Conseil a voté la mise en place de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure sur le ban communal au 1^{er} janvier 2025 afin d'agir sur la prolifération des enseignes, pré enseignes et autres dispositifs publicitaires qui constituent une pollution visuelle. Sont exonérés de droit, l'affichage d'informations à visée non commerciale et les enseignes dont la superficie est inférieure ou égale à 7 m².

La campagne de remplacement de lampes énergivores par des dispositifs LED sur les candélabres se poursuit. Sont concernées les rues du Maréchal Mac Mahon, d'Oberbronn, de Kandel, de la Croix, des Vignes et des Sapins.

La Commune a sollicité le renouvellement de la dérogation pour le maintien de la semaine de 4 jours dans les écoles primaires à la rentrée 2024/2025.

M. Alfred Hammer a été désigné en qualité d'estimateur chargé d'évaluer sur l'ensemble du territoire des chasses de Reichshoffen les dommages causés par le gibier autre que le sanglier.

Tribune citoyenne

Les articles publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Reichshoffen - Nehwiller Une Équipe, une dynamique volontaire et renforcée

« Qui ne tente rien n'a rien »

Nous avons été impactés les 17-18 mai par les intempéries, certes pas de manière dramatique.

Malgré la retenue du Plan d'eau et les zones de débordement des rivières, un certain nombre de propriétés ont connu des refoulements de réseaux et surtout de la résurgence des sols trempés.

Nous avons fait appel aux habitants ayant connu des inondations de caves afin de se déclarer en Mairie (par réseaux sociaux, tractages et démarches dans les rues concernées). Vous n'avez pas été très nombreux à y répondre.

Nous avons fait la demande de classement de la commune en « catastrophe naturelle » avec les témoignages recueillis pour faciliter les remboursements des assurances le cas échéant. Nous attendons le retour de la démarche en sachant que beaucoup de communes sont concernées et plus gravement.

Hubert Walter.

Groupe UNIS REICHSHOFFEN-NEHWILLER

Reichshoffen Nehwiller Autrement

En août 22 nous avons alarmé sur le manque de régularité de certaines commissions, surtout celle d'urbanisme. Cet article nous a valu une réunion avant même sa parution. Depuis plus rien. Pourtant des travaux d'envergure sont en route, l'un étant budgété à plus d'1M€, balayé lors de commissions réunies, où le bureau d'étude nous montre le projet quasi ficelé. Il est difficile de faire un travail constructif dans ces conditions.

Déraccordement des eaux pluviales du groupe scolaire de Leusse

Comme vous avez pu le lire pages 8 et 9, la Ville s'engage dans un processus de gestion durable des eaux pluviales, notamment par le déaccordement et la récupération des eaux de pluie. Poursuivant ce même objectif, des travaux vont être engagés cet été au groupe scolaire Pierre de Leusse.

Le groupe scolaire Pierre de Leusse a été identifié comme un site ayant un impact sur la diminution des déversements du réseau d'assainissement au niveau des déversoirs d'orage.

Le déaccordement des eaux pluviales de ce site permettra par conséquent de :

- limiter les surcharges des réseaux et de la station d'épuration
- réduire la pollution du milieu notamment par la diminution des déversements du réseau d'assainissement au niveau des déversoirs d'orage,
- diminuer le coût énergétique de la station de pompage et de la station d'épuration,
- récupérer cette eau afin de la réutiliser pour de l'arrosage communal (massifs floraux, stades, etc...).

Ainsi, l'eau de pluie s'écoulant des toitures des bâtiments des écoles maternelle et élémentaire, mais aussi l'eau de ruissellement dans les cours, seront évacuées grâce à un réseau indépendant des eaux usées et seront amenées vers un bassin de stockage et d'infiltration végétalisé avec ripisylve, comme on peut le voir sur la photo ci-dessous. Ce bassin d'un volume de 110 m³ sera aménagé le long de la rue du Cerf.



Après validation du projet par le Conseil Municipal, la Commission d'Appel d'Offres réunie au mois de juin a retenu les entreprises prestataires pour un début des travaux pendant les vacances scolaires.

Travaux de réfection de la rue du Général de Gaulle

Du lundi 24 au mercredi 26 juin 2024 inclus, la circulation sera interdite dans la rue du G^{al} de Gaulle (D662) en raison de la réfection de la couche de roulement.

La Ville avait mené, à l'été 2023, la phase préparatoire de rejointement des pavés. Il y a quelques jours (du 17 au 19 juin), la circulation avait déjà été interdite pour permettre au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Reichshoffen et Environs de mettre à niveau les bouches à clé de cette rue.

Enfin, du 24 au 26 juin, sera réalisée la réfection du revêtement de la chaussée. La rue du G^{al} de Gaulle étant une route départementale, les travaux sont réalisés et financés par la Collectivité européenne d'Alsace.

Pendant la durée des travaux, une déviation sera mise en place par la rue de Kandel, la rue du Chemin de Fer et la rue du Général Koenig.



Urbanisme : du nouveau pour vos déclarations

✓ Déclaration de forages, puits, captages

Depuis février 2024, vous pouvez déclarer ces travaux directement sur le site : <https://duplos.developpement-durable.gouv.fr/#/>

✓ Déclaration en dématérialisé

Les demandes d'urbanisme peuvent être déclarées sur le site : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique/Login/Particulier>. Le formulaire sera à remplir directement en ligne en fonction des travaux envisagés (permis de construire, de démolir, déclaration préalable...)

✓ Enseignes

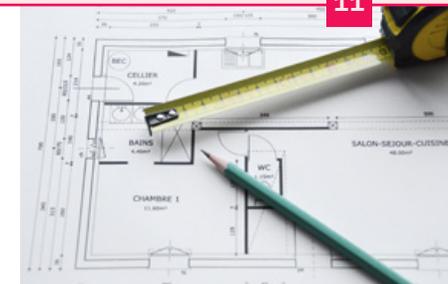
Depuis le 1^{er} janvier 2024, les demandes d'enseignes sont instruites par la Mairie. Il faut impérativement les déposer ou les envoyer par courrier en version papier.

✓ Risques sismiques

Depuis le 1^{er} janvier, une attestation sismique doit être jointe à la demande de permis de construire et à la déclaration attestant l'achèvement des travaux.

✓ Etablissement recevant du public (ERP)

Quelle que soit la surface ou la nature des travaux, même en l'absence de déclaration préalable ou de permis de construire, il faut faire une demande d'autorisation de travaux à déposer en mairie.



Jardins familiaux, mise à jour des contrats de location

Vu le manque d'entretien manifeste d'un certain nombre de jardins familiaux, la commune de Reichshoffen a décidé de revoir l'ensemble des contrats de



location. Si vous êtes titulaire d'un contrat de location d'un jardin familial appartenant à la commune, contactez rapidement la mairie au 03.88.80.89.32 ou sur finances@reichshoffen.fr.

Sans nouvelles de votre part **avant le 31 août 2024 dernier délai**, votre jardin familial pourra être loué à une autre personne.

« Collecte festive » des Donneurs de Sang



La collecte de sang du lundi 8 juillet à Reichshoffen a été retenue par l'EFS pour faire partie des « collectes festives » organisées cet été.

En prévision des besoins potentiels en sang liés à d'éventuels incidents en marge des J.O. de Paris (attentats, bagarres...), l'EFS veut constituer des stocks de sang plus importants. Pour rendre les collectes plus attractives, il organise des collectes festives pendant la période estivale.

Les donneurs de sang sont toujours prêts à relever des défis, c'est pourquoi l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Reichshoffen-Nehwiller va mettre les petits plats dans les grands, et proposera un moment rare aux donneurs : cocktail de bienvenue (sans alcool) préparé par un barman professionnel, collation post-don élaborée par un chef étoilé, ainsi que d'autres surprises et divertissements pour animer la soirée !

Lundi 8 juillet 2024 de 16h à 20h à l'Espace Cuirassiers. Que vous soyez un habitué ou un primo-donneur, venez accompagné !

Conjuguons nos efforts pour un cadre de vie agréable

Le printemps pluvieux a bouleversé l'organisation et la mise en place de notre fleurissement communal, le plein développement prendra encore du temps. C'est une leçon de vie que d'accompagner la nature et de la rendre belle et généreuse.



Pour la « fontaine » du rond-point rue de la Liberté, des travaux découlement d'eau et de remise en état des sculptures métalliques sont nécessaires avant de pouvoir à nouveau l'intégrer dans le fleurissement et les décorations saisonnières de la Ville.



Elles prennent soin de la nature !

Merci aux petites mains qui ramassent quotidiennement des déchets lors de leurs promenades.

Merci pour ce travail admirable. Bravo pour cette conscience citoyenne. Elles ne souhaitent pas forcément être mises en lumière, elles se reconnaîtront. Merci pour notre environnement, merci pour notre ville !

RAPPEL – Fleurissement 2024

Vous êtes amateurs et passionnés de fleurs et vous n'êtes pas encore inscrits au fleurissement 2024 « Embellissons notre cadre de vie » !

Participez à l'embellissement de votre ville en fleurissant votre maison, commerce, jardin, balcon ou simplement les rebords de fenêtres, et contribuez ainsi à l'amélioration de votre cadre de vie. Pour cela, **inscrivez-vous dans l'une des 9 catégories proposées** telles que « Première participation », « Commerces et restaurants », « Maison avec possibilités limitées visible de la rue »...

Le jury effectuera sa tournée courant juillet dans les rues de la ville pour apprécier les réalisations de chaque participant, qui seront toutes récompensées.

Contact : Mme Dominique BOUR au 03 88 80 89 35 ou par mail service.technique@reichshoffen.fr

Bruits et travaux pendant la période estivale

Tonte, taille des arbres et arbustes, travaux de bricolage... sont des travaux de saison. Faisons-les dans le respect de la réglementation et du voisinage.

Entretien des trottoirs et caniveaux

Il appartient à chaque habitant (propriétaire ou locataire) d'assurer la propreté des abords de son domicile. Les trottoirs et caniveaux doivent être balayés et nettoyés régulièrement (arrêté municipal du 18 avril 1986).

Nuisances sonores

L'usage de matériel bruyant pour les travaux de bricolage et de jardinage est autorisé de 7h00 à 21h00, les jours ouvrables, et interdit les dimanches et jours fériés (arrêté municipal du 1^{er} août 1985).

Dans les espaces publics sont interdits les bruits gênants, par leur intensité, leur durée, leur répétition ou l'heure à laquelle ils se manifestent.

Brûlage de déchets

Il est strictement interdit de brûler à l'air libre des déchets ménagers ou autres y compris les déchets verts du jardin (arrêté municipal du 23 mai 2013).

Entretien des haies et arbres en bordure de voirie

Afin de protéger les oiseaux lors de la période de nidification, les travaux (destruction ou entretien) sur les haies sont déconseillés entre le 15 mars et le 31 juillet inclus. Néanmoins, **la sécurité prime** ! Afin de ne gêner ni la circulation des piétons ni la visibilité des usagers de la route, les propriétaires ont l'obligation de procéder à la taille des haies et des arbres en bordure des voies publiques et privées.

La Poste - Fermeture estivale

Le bureau de poste de Reichshoffen sera fermé **du 15 juillet au 3 août 2024**. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 5 août 2024.

Durant cette période, les services postaux resteront accessibles au bureau de poste de Niederbronnles-Bains, ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi.

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne :

www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr



État civil

Naissances

Mars 2024

- 02 - Alice Marie-Louise PETER
fille de Thomas PETER et d'Anaïs SCHOENY
- 14 - Nicolas Marc WIEHN
fils de Grégory WIEHN et de Laura ARNOLD

Avril 2024

- 10 - Emine Sare TEKIN
fille de Ali TEKIN et de Durdane TEKIN
- 19 - Élise JUNG
fille de Victor JUNG et de Sarah DEIS

Mai 2024

- 06 - Aslan Huseyin ARAYICI
fils de Güven ARAYICI et d'Aurélié LA MICELA
- 15 - Alisa CIFTCI
fille de Efkân CIFTCI et de Kübra GÜMÜS
- 24 - Martin André TREUVELOT
fils de Christopher TREUVELOT et Magali WEBER
- 27 - Manoé André Edouard DA SILVA
fils de Kévin DA SILVA et Justine KLEIN

Mariages

Avril 2024

- 06 - Jonathan KIEFER et Manon PEREIRA

- 20 - Thierry DOSSMANN et Annick WARTHMAN

Mai 2024

- 02 - Rosario SORRENTINO et Caroline LONGERON
- 11 - Thomas KLEITZ et Eva CUMPLIDO CARO
- 11 - Mikail MAYDA et Selin KÖSE
- 18 - Jean-Philippe GRISON-INCHAUSTI ELORZA et Michèle WEIL

Décès

Mars 2024

- 12 - Françoise Jacqueline REMY, née CHAMPION
- 22 - Laurent LIPPUS
- 24 - Alice Paulette EHALT, née SCHNEIDER

Avril 2024

- 12 - Marguerite Hélène BEYLER, née HEINTZ

Mai 2024

- 04 - Cyrille Gérard Claude DEISS
- 07 - Marguerite Hélène WOLF, née JUND
- 09 - Marcel SAMTMANN
- 14 - Angèle Clémence WEBER, née CHRIST

Le Règlement Général sur la Protection des Données ne nous autorise pas à diffuser les noms des nouveaux-nés ou des mariés sans le consentement des personnes concernées. Les informations de l'état civil sont donc, depuis quelques temps, moins nombreuses.

CMJ, Nature et Découvertes

Ce printemps, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont prouvé une nouvelle fois leur implication dans la vie de la commune et dans leur fonction.

Plantation d'arbres

Ils étaient une bonne vingtaine de jeunes élus du CMJ de Reichshoffen pour réaliser ces plantations sur un espace public de leur choix : les abords du city stade. Cette opération fait suite à leur animation « Potage de citrouilles », dont la recette finance l'achat des plants.

Le choix des variétés avait été discuté auparavant avec les associations des arboriculteurs et Heron, puis travaillé par les jeunes élus et finalisé par des jardiniers de la ville : des plantes et arbres de toutes espèces, avec des périodes de floraison diverses et portant pour certains des fruits et d'autres que des fleurs, grimpantes ou plus basses, presque une « plantation école ». Ce samedi 16 mars au matin, accompagnés de deux arboriculteurs et d'un jardinier de la ville qui leur a présenté les variétés et expliqué les manières de planter, les jeunes ont préparé les trous, planté, arrangé et arrosé, encadrés par



l'adjointe Éliane Waechter.

Tout cela dans la bonne humeur et quelques gouttes de sueur tout de même !

Séjour inter-CMJ à Baerenthal

Les 24 et 25 avril, les 10 CMJ de notre territoire ont séjourné au centre franco-allemand de Baerenthal, dont 26 jeunes élus de notre commune.

C'était une belle aventure, malgré la météo qui n'était pas vraiment de la partie.

Au programme : découverte du village de Mietesheim, activités sportives, défi à la conquête du Ramstein, échanges entre élus, danse des JO et chants, veillée et randonnée. Le programme était riche et varié !

Merci à Gilles et aux animateurs du RAI, Jérémy et Jonathan, pour l'organisation de cette rencontre inter CMJ annuelle !

Puis le 24 mai à Engwiller, ils se sont retrouvés pour découvrir le montage photos/vidéos et participer au Flashmob de la danse des JO devant la grande Tour Eiffel fabriquée par les apprentis du CFAI de Reichshoffen.



Cérémonie commémorative de la Bataille du 6 août 1870

Morsbronn-les-Bains, Woerth, Reichshoffen et Froeschwiller accueillent tour à tour la cérémonie commémorative de la Bataille de 1870. La cérémonie principale se déroulera cette année à Reichshoffen au Monument du Centenaire, mardi 6 août à 18 h 00 en présence de représentants de la ville jumelée de Kandel et avec la participation de Wolfgang Heilmann, l'organiste de Saint Georges de Kandel, accompagné de quelques voix.

Dans le cadre de cette commémoration, les Historiques de Territoire 1870 proposent du 4 au 9 août prochains une itinérance sur les sites des événements de 1870. De Wissembourg à Bitche en passant par Woerth et Froeschwiller, venez découvrir les monuments, les édifices et autres lieux témoins des batailles de Wissembourg-Geisberg, la bataille de Woerth-Froeschwiller et le siège de Bitche.

Retrouvez le programme complet sur www.territoire-1870.eu



Ciné Cool ! Une Semaine de Cinéma à Prix Réduit dans le Grand-Est

Du 24 au 31 août 2024, profitez de séances de cinéma à prix réduit grâce à l'opération Ciné Cool. Les cinémas du Grand-Est participants, dont **La Castine** à Reichshoffen, proposent des tarifs préférentiels allant de 5 à 6 € pour l'ensemble des séances régulières et un grand nombre d'avant-premières.



Juillet

- 01-31 - Musée Historique et Industriel, ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h avec l'exposition temporaire « La Fonte ornementale : Art décoratif ? À vous de juger... ».
- 04 - Pétanque Club « Les Cuirassiers » / Concours officiel Challenge CD67 Zone Nord, à 14h00 au terrain de pétanque.
- 05-27 - Tennis Club Reichshoffen / Tournoi Open d'été.
- 06 - Reichshoffen en Fête de 16h à minuit, sur l'île Luxembourg et dans le parc du château De Dietrich, avec un nouveau spectacle aquatique, son et lumière à 23h.
- 07 - Reichshoffen en Fête, de 11h à 20h, sur l'île Luxembourg et dans le parc du château De Dietrich.
- 08 - Collecte de Sang de 16h00 à 20h à l'Espace Cuirassiers.
- 13 - Cérémonie de la Fête Nationale à 19h00 au Monument aux Morts de la place Jeanne d'Arc.
- 13 - Fête et Bal champêtre du 13 juillet, à 20h00 dans la cour des Tanneurs, animé par DJ Philippe, buvette et restauration sur place.
- 15-19 - Tennis Club de Reichshoffen / Stage de Tennis pour tous les jeunes de 6 à 18 ans. Inscription : 06 19 55 24 25 ou

- 21 - julien.kornmann@gmail.com Fête de la Moto, toute la journée, place de La Castine et à l'Espace Cuirassiers. À 14h, bénédiction des motards.
- 23 - RAI / Soirée Macadam, dès 18h30 au city stade de Nehwiller (rue des Pruniers).

Août

- 01-31 - Musée Historique et Industriel, ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h avec l'exposition temporaire « La Fonte ornementale : Art décoratif ? À vous de juger... ».
- 06 - Cérémonie commémorative de la bataille du 6 août 1870 à 18h au Monument du Centenaire, route de Froeschwiller.
- 15 - Procession de l'Assomption.
- 17 - Pétanque Club « Les Cuirassiers » / Rencontre avec les boulistes de Kandel, à Kandel.
- 24-25 - 6^e Galop des Cuirassiers, organisé par Passion Alpine Renault Alsace, au départ de l'Espace Cuirassiers.
- 24 - Arboriculteurs / Cours de taille d'été, rendez-vous à 16h45 sur le parking de la Mairie. Cours gratuit, sans inscription.
- 31 - Tennis Club Reichshoffen / Permanence inscription saison 2024-2025, de 10h à

- 12h, gymnase D du Complexe sportif.
- 31 - Club Canin / Coupe du Monde des Bergers Français et des Bouviers des Flandres, toute la journée au terrain d'entraînement, rue Émile Mathis.

Septembre

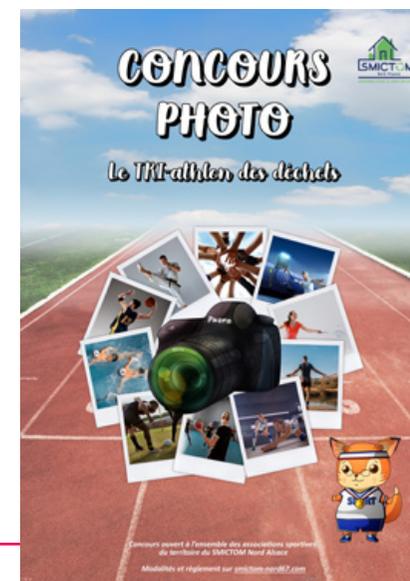
- 01-30 - Musée Historique et Industriel, ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h avec l'exposition temporaire « La Fonte ornementale : Art décoratif ? À vous de juger... ».
- 01 - Club Canin / Coupe du Monde des Bergers Français et des Bouviers des Flandres, toute la journée au terrain d'entraînement, rue Émile Mathis.
- 01 - Tennis Club Reichshoffen / Permanence inscription saison 2024-2025, de 10h à 12h, gymnase D du Complexe sportif.
- 08 - Portes ouvertes des Associations, de 10h à 18h au Complexe Sportif (sous réserve).
- 11 - Tennis Club Reichshoffen / Reprise de l'école de tennis, au complexe sportif.
- 15 - Marché aux Puces de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, toute la journée, place de La Castine et rue du Général Koenig.
- 21 - SHARE/Journées européennes

- du Patrimoine : « Jaegerthal, berceau d'une industrie », rendez-vous à 14h parking du restaurant Fischer.
- 22 - Journées européennes du Patrimoine / Exposition de 14h à 17h, à l'église Saint-Michel.
- 22 - SHARE/Journées européennes du Patrimoine : « Visite du château De Dietrich », à 15h, 16h et 17h (sur réservation au Musée au 03 88 80 34 49).
- 21-22 - Club canin / Nationale du Bouvier Australien et KELPIE, toute la journée au terrain d'entraînement, rue Émile Mathis.

CONCOURS PHOTO DU SMICTOM

En cette année olympique, le SMICTOM souhaite donner de la visibilité aux associations sportives du territoire, c'est pourquoi, un concours photo est organisé à destination des clubs de sport, intitulé « **le tri-athlon des déchets** ».

L'objectif de ce concours est de mettre en scène la thématique des déchets dans le sport (tri, réduction, préservation des ressources). Le bulletin de participation est à envoyer avant le 16 juillet à gmarchal@smictom-nord67.com

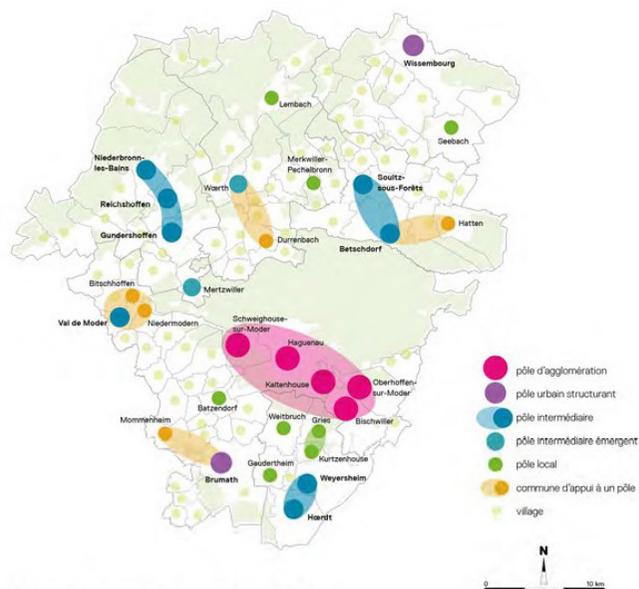


La révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de l'Alsace du Nord (PETR) a organisé 4 réunions publiques d'information et de concertation sur la révision du SCOT dont une s'est tenue le 22 mai dernier, à l'Espace Cuirassiers.

Un SCOT, c'est quoi ?

Le SCOT de l'Alsace du Nord est un document de planification et d'urbanisme qui fixe les grandes orientations des territoires membres en matière d'aménagement et de développement durable pour les 20 années à venir. Il rassemble les 6 intercommunalités qui composent le territoire autour d'un projet commun et harmonise leurs politiques dans différents domaines : habitat, déplacements, équipements, développement économique et commercial, agriculture et environnement.



Pourquoi une révision du SCOT ?

Le SCOT, qui est un document d'orientation stratégique d'aménagement du territoire, doit s'adapter aux besoins évolutifs du territoire. Les réunions publiques qui se sont tenues au courant du mois de mai ont permis aux participants de prendre connaissance des grandes orientations d'aménagement et des objectifs du développement durable de l'Alsace du Nord. Des thématiques variées ont fait l'objet de discussions au cours des 4 rencontres : production et diversification de l'offre de logements, rénovation énergétique du parc résidentiel, remise sur le marché des logements vacants, attractivité des mobilités ferroviaires, développement des réseaux de bus, réduction de l'artificialisation des terres, optimisation des zones d'activités, production d'énergies renouvelables, productions agricoles, protection des terres agricoles, naturelles et forestières, préservation des espaces verts en cœur de villes et villages...

La prochaine étape sera l'enquête publique, programmée en fin d'année.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.alsacedunord.fr

Les totems numériques et interactifs sont là !

Ce printemps, les communes membres de la Communauté des Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (CCPN) ont été équipées de totems numériques. Vous en trouverez deux à Reichshoffen, un à la mairie et un autre à la gare. Il y en a également un à Nehwiller, rue d'Alsace (à proximité de l'abribus).



L'installation de ces totems numériques et interactifs a pour objectif dans un premier temps de permettre de diffuser auprès des administrés l'affichage légal en version numérique. Grâce à ce moyen de communication moderne et dynamique, habitants et visiteurs ont accès de manière autonome à diverses informations telles que les actualités du territoire, les idées de visites, les circuits de randonnées, les commerces & services, les restaurants, les hébergements, les équipements sportifs et de loisirs.

Tri, corriger les erreurs fréquentes !

Les ambassadeurs du tri du SMICTOM passent régulièrement dans les communes du territoire dans le cadre de l'opération Quali'Tri et vérifient les bacs de collecte des usagers.

Dans certains quartiers de Reichshoffen-Nehwiller des erreurs sont encore relevées, parfois très nombreuses (pouvant dans certains cas aller jusqu'à 13% de bacs non conformes dont 3% non levés), qui pourraient être évitées. Parmi les erreurs les plus courantes, certaines pourraient être facilement corrigées. Petit rappel des bons gestes :

- > restes alimentaires : à déposer sur un compost, dans un bac à bio-déchets ou à donner aux poules/chiens
- > déchets textiles : à déposer dans les bennes prévues à cet effet
- > objets en plastiques (autres que récipients, bouteilles, bidons...) : à déposer en déchetterie
- > déchets imbriqués : peuvent être évités en vidant les cartons et les sachets, en séparant les objets les uns des autres... Pour gagner de la place, vous pouvez aplatir cartons, bouteilles... En cas de doute, retenez ceci : ce qui correspond à un EMBALLAGE peut être trié !

